

## Compte-rendu des décisions prises par le Maire par délégation du conseil municipal

Le conseil municipal a donné diverses délégations au Maire ou son représentant dans le cadre du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

Les actes pris en vertu de cette délibération sont les suivants :

- **Travaux et fournitures de service :**

OBJET	SOCIÉTÉ	MONTANT TTC
Travaux toilettes église St-Agnan	A2C CHAUFFAGE	5 022.00 €
Réparation porte atelier technique	FERMTECK LORRAINE	5 328.00 €
Travaux pose vidéoprojecteur école	LMCE SAS	1 243.20 €
Travaux rue du Château	YAVUZ KEPIL	3 566.00 €
Impression bulletin municipal 2024	A2DV	1 430.00 €
Travaux passerelle St-Agnan	STARCK ROSSI	2 640.00 €
Travaux atelier technique	A2C CHAUFFAGE	1 149.00 €
Travaux Vélux Maison des Associations	CITY CONSTRUCTION	1 711.60 €
Création et réalisation bulletin municipal 2024	M. GOEPPNER	1 400.00 €
Travaux porte atelier technique	FERMTECK LORRAINE	1 542.00 €
Entretien + curage Ogy (Rupt du Moulin)	YAVUZ KEPIL	6 950.00 €
Entretien arbres commune	ID VERDE	19 050.00 €
Travaux Vélux Maison des Associations	CITY CONSTRUCTION	2 057.00 €
Travaux chauffage Maison des Associations	CITY CONSTRUCTION	1 071.40 €
Travaux réseaux 7 rue du Château	YAVUZ KEPIL	4 590.00 €

- **Achat de matériel :**

OBJET	SOCIÉTÉ	MONTANT TTC
Coffret Noël seniors	VINS SUR 20	9 799.00 €
Ordinateur portable	BOULANGER	848.00 €
Illuminations déco Noël	SEDI	2 862.95 €
Ralentisseurs	ALM	1 488.00 €

Le conseil municipal prend acte de ces informations.

Pour extrait conforme,  
Ogy-Montoy-Flanville, le 08 avril 2025



Le Maire,  
Eric GULINO